

Politique d'aide culturelle

Je n'hésiterais pas à ajouter, monsieur le Président, et je sais que mon temps s'écoule, que nous sommes et demeurerons à l'écoute de tous les intervenants dans ces domaines, afin d'encourager les arts et de stimuler l'éveil de tous les Canadiens à cet égard.

M. le vice-président: La période prévue pour l'étude des Affaires émanants des députés est maintenant écoulée.

Comme il est 15 heures, conformément à l'ordre adopté le lundi 20 juin 1988, la Chambre s'ajourne jusqu'à 11 heures lundi prochain, conformément à l'article 3(1) du Règlement.

(La séance est levée à 15 heures.)
